

AVIS.

Notre Agent, Mr. Edouard Dorion, collectera la semaine prochaine et les semaines suivantes, dans les quartiers St. Louis, St. Laurent, St. Jacques, Ste. Marie et Centre.

L'OPINION PUBLIQUE.

JEUDI, 1ER DECEMBRE, 1870.

UN GRAND PAS DE FAIT.

Le Gouvernement Local, dont tous les membres ne nous inspirent pas une admiration désordonnée, vient d'attacher son nom à une mesure destinée à changer la face du pays, à opérer toute une révolution dans l'économie domestique du Bas Canada, une révolution pour le mieux et qui fera circuler la vie et la prospérité partout et notamment au Nord du St. Laurent. Il s'agit des trois lignes de chemins de fer qui doivent sillonner cette partie du pays et auxquelles le Ministère—Chauveau vient d'accorder une aide qui en assure la construction immédiate, au dire de gens entendus. Voici en quels termes "La Minerve" annonce la nouvelle dans un communiqué télégraphique officiel du 24 Novembre :

Le gouvernement a passé hier le mémorandum suivant comme exprimant sa politique aux diverses compagnies de chemin de fer.

"Le gouvernement accordera à une compagnie qui entreprendra de faire :

"10. Le chemin de fer des Piles et d'établir la navigation du St. Maurice.

"20. Le chemin de fer du Nord entre Québec et Montréal.

"30. Le chemin de fer de la colonisation du Nord de Montréal.

"40. Cette partie du chemin de fer central du Canada, continuant le chemin de fer en dernier lieu mentionné sur la rive nord de l'Ottawa en le poussant jusqu'à Aylmer.

"Trois millions d'acres de terre à être choisis par le gouvernement dans les territoires arrosés par les eaux de l'Ottawa, du Saint-Maurice, de la Rivière Batiscan et de leurs tributaires, cet octroi devant être en lieu et place de tout octroi ou subside déjà accordé en faveur de ces chemins et entreprises, lesquels octrois ou subsides seront révoqués.

"Cet octroi sera fait aux conditions suivantes :

"10. Le gouvernement nommera un tiers du bureau des directeurs de la compagnie.

"20. Tous les travaux devront être exécutés et les chemins de fer et la navigation en pleine opération dans l'espace de cinq ans, et les dispositions contenues à cet égard dans la 14e section de l'acte pour incorporer la compagnie de chemin de fer et de la navigation du Saint Maurice s'appliqueront, et il devra être stipulé d'autres garanties pour empêcher que les terres de la Couronne ne restent engagées trop longtemps dans le cas où la Compagnie ne procéderait point avec diligence à l'exécution des travaux.

"30. Tous les chemins devront être de première classe.

"40. Le gouvernement pourra acheter les travaux en donnant dix pour cent de profit à la Compagnie."

Ces offres généreuses du gouvernement, le million de Québec, le million de Montréal et les souscriptions des municipalités vont permettre aux Compagnies de commencer leurs chemins dès le printemps prochain et dans des conditions telles que les travaux se continueront sans interruption jusqu'à la fin de l'œuvre.

Partout, dans tous les coins reculés du Bas-Canada, on apprendra cette nouvelle avec joie et reconnaissance, ceux qui aiment leur pays, qui sentent encore au cœur une étincelle de ce patriotisme pur et ardent qui consiste à désirer la patrie toujours prospère et s'agrandissant, toujours unie et ayant tous ses enfants travaillant sous son regard encourageant, tous ceux qui croient à la destinée providentielle du peuple Canadien sur le continent américain, tous ceux-là, disons-nous, vont sentir leur courage se ranimer, leurs espérances grandir avec les immenses horizons que nous découvrent ces grands travaux en perspective. Le nord du St. Laurent, comparativement peu exploré et peu connu, sera certainement, dans un avenir assez rapproché, que la jeune génération actuelle verra peut-être, le grenier comme le boulevard du Canada français. Ses grandes ressources forestières et minières, ses vastes vallées qui peuvent loger des millions d'habitants, ses belles rivières, ses lacs magnifiques, ses pouvoirs d'eau sans nombre, promettent l'aisance, la prospérité, l'abondance et le bonheur à une multitude incalculable de colons français. Et ce sera une colonie presque française. C'est un pays montagneux, difficile, avec climat plus sévère qu'ailleurs. L'expérience a démontré que le Canadien-Français est plus apte à la colonisation, au défrichement des terres que les émigrés de race étrangère. Il se fait beaucoup plus facilement à la vie si dure des bois. Dans tous les cantons de l'Est, les statistiques et les transformations de populations prouvent cette vérité tous les jours. Les colons anglais, écossais, irlandais ou américains résistent moins que les Canadiens et reculent, lentement mais sûrement, devant les pacifiques envahissements de leurs émules.

Si de tels résultats s'observent dans le Sud, on les trouve encore plus saillants dans le Nord, où les circonstances de terrain et de température sont plus difficiles. Vous aurez donc dans le Nord, adossée au pôle, protégée par

des montagnes facilement rendues inabordable, une population forte, vigoureuse, homogène, n'ayant qu'un cœur et qu'une âme, qui pourra devenir, à jour donné, la puissance, la châteaue fort et le salut de toute la Confédération. Qui sait? Ce sera peut-être la Russie civilisée du continent américain. Les sceptiques, souriront dédaigneusement et appelleront ce brillant espoir de l'avenir une illusion, une billevesée, une utopie, une impossibilité. Laissons-les rire et travaillons à réaliser ce beau rêve; les merveilles opérées par les Chemins de fer aux Etats-Unis, les coups de tempête qui achèvent la ruine de la France et vont peut-être commencer celle de l'Angleterre, la foi en notre destinée et la pratique des vertus qui font les peuples grands et forts, voilà autant de motifs, autant de faits qui peuvent nous engager à tout espérer et qui nous autorisent à tout avoir.

Le gouvernement qui permet de tels espoirs et ouvre ainsi les portes d'un avenir qui nous donnera au moins la prospérité, mérite bien du pays et des éloges sincères doivent lui être décernés. Dans notre pays, les gouvernements et les hommes publics ont presque toujours été flattés, adulés ou dénigrés : la critique honnête et judicieuse, l'approbation désintéressée y étaient presque inconnues. Les choses sont mieux aujourd'hui; on peut blâmer un gouvernement sans passer pour un rouge à tous crins; on peut louer une mesure sans être rangé au nombre des sycophantes payés. Il nous fait donc plaisir de dire au gouvernement local qu'il vient de faire un grand acte, un acte qui lui assure la gratitude du peuple et l'approbation de tous les hommes publics intelligents et animés de sentiments patriotiques.

J. A. MOUSSEAU

ÇA ET LÀ.

On lit dans un journal anglais qu'un jeune homme et une jeune fille étaient sur le point de se marier, il y a quelque temps. La jeune fille était pauvre, mais jolie et de bonne mine; les jeunes garçons de l'endroit se disputaient sa main. Un jour, la jeune fille tomba et se disloqua le coude du pied; le mal était grand, la jeune fille boitait, lorsqu'elle commença à sortir; les femmes qui avaient des filles à marier disaient qu'elle boiterait toujours. Le jeune homme fut fort désappointé, lorsqu'il revit sa belle, elle ne s'offrait plus à lui avec celui des attraits qui le fascinait le plus. Il s'éloigna insensiblement et finit par oublier celle qu'il aimait tant. Quelque temps après, mademoiselle C..., devenue tout-à-coup héritière d'une jolie fortune, donnait sa main à un pauvre mais brave garçon dont tout le monde vantait le bonheur. Et chose étrange! lorsque la mariée se rendit à l'église, le jour des noces, elle ne boitait plus, elle était guérie.

Son ancien amant, au désespoir, laissa les lieux témoins de sa folie et s'en alla bien loin méditer sur la vanité des choses humaines.

* *

Un homme avait une femme belle et tendre; tout le monde enviait son bonheur. Tout alla bien pendant quelque temps, ainsi qu'il arrive presque toujours. L'ennui que produit l'habitude du bonheur paisible chez l'homme n'osa pas troubler ce jeune ménage. Mais, un jour, le mari, séduit par les attraits du fruit défendu et les rêves d'une imagination malade oublia les serments qu'il avait prêtés. Le premier pas fait, il continua de se laisser aller au courant d'une vie dissipée. La jeune femme souffrit longtemps l'abandon de son mari et les blessures faites à son amour; tous les jours elle entendait le récit des galanteries de son mari. Un jour, une pensée de révolte et de vengeance lui vint et elle y succomba. La vengeance était terrible; elle avait imité l'exemple de l'époux infidèle. Celui-ci, fou de colère et de honte, alla se jeter dans l'eau, et la jeune femme devint folle.

Il y a des châtimens terribles, même sur cette terre.

* *

Le mari.—Ma chère Mathilde, si j'avais le malheur de te perdre, je ne serais jamais assez fou pour me remarier.

La femme.—Eh! bien, moi, si je devenais veuve, je me remarierais immédiatement.

Le mari.—Il y en aurait un au moins qui regretterait ma mort.

La femme.—Qui?

Le mari.—Mon successeur.

* *

On lit dans le *Pays* à propos de l'ajournement de la Chambre au sujet de la mort d'un des frères de l'honorable M. Ouimet :

Le précédent pourrait bien avoir des suites fâcheuses. On s'arrêterait-on et quel degré de parenté avec un ministre donne droit de compter sur un ajournement de la Chambre après décès?

Le *Journal des Trois-Rivières* nous fournit à ce sujet un détail alarmant et dont nous lui laissons la responsabilité. Il reste encore d'après lui, à M. Ouimet, vingt-trois frères. La Chambre s'ajournera donc encore bien souvent, si la mort choisit l'époque des sessions pour trancher le fil de leurs jours!

Le journal aurait dû nous donner le nombre des neveux et cousins de l'honorable procureur; il doit être énorme, si la famille n'est pas dégénérée. Mais ce n'est pas une raison pour empêcher un homme d'être ministre, comme a l'air de le penser le *Pays*;

au contraire, un ministre qui a tant de parents doit avoir beaucoup plus d'intérêt à la prospérité du pays où ils vivent.

* *

Trois maris s'amusaient un soir, de la semaine dernière, dans l'excellent hôtel du Canada. Après avoir passé une délicieuse soirée à boire et à manger copieusement, oubliant tout sur terre même femmes et enfants, il fallait se séparer et payer la note. Après s'être passé la dite note de main en main sans aucun résultat pratique, ils résolurent de trouver un plan pour faire tomber le paiement du bill sur la tête de l'un d'eux. J'en ai un à vous suggérer, dit tout-à-coup Baptiste, un fameux. Nous allons retourner tous trois sous le toit conjugal, eh! bien, celui qui ne fera pas en arrivant la première chose que sa femme lui dira de faire devra payer le compte. Nous serons ici tous trois demain matin pour décider qui aura perdu.—Très-bien! Très-bien! dirent Jos et Petrus, tu as de l'esprit comme nous deux ensemble. Et les trois amis partirent clopin-clopant, la tête un peu lourde et les pieds légers, très curieux d'imaginer ce que leurs femmes pourraient bien leur demander. Le lendemain matin, ils se trouvaient tous trois au rendez-vous fixé pour rendre compte de ce qui s'était passé.

Baptiste prit le premier la parole: Je dois vous dire, messieurs, que lorsque je suis entré chez moi, hier soir, je n'y voyais pas bien clair, d'autant plus que la chandelle était éteinte depuis longtemps. En cherchant mon chemin à travers la maison je heurtai le plat dans lequel ma femme avait démêlé de la farine de sarrasin destinée aux *pancakes* du lendemain matin.—Bon! me cria ma femme, mets les pieds dans la farine de sarrasin.—Comme tu dis, chère, répondis-je, et je mis les pieds aussitôt dans le plat; après quoi, j'allai me coucher. Eh! bien, la même chose m'est arrivée à peu près, reprit Jos.—Comme je renversais tout sur mon passage, hier soir, en entrant dans ma maison, ma femme qui venait de se coucher très mécontente après m'avoir attendu pendant longtemps, me lança par la tête d'un ton peu aimable ces paroles:—C'est bon, Jos, brise le pot de confitures qui est sur la table. J'hésitai un instant, mais je fus ferme, je pris le pot de confitures et le mis en morceaux.

Restait Petrus qui attendait son tour, la tête basse, la mine courte.

—Pour moi, dit-il, en soupirant, j'ai été plus malheureux que vous. Comme je *baraudais* en montant l'escalier dont les marches me paraissaient danser en zig-zag, ma tendre femme me cria de *me casser le cou*.

—Je te demande bien pardon, ma chère Justine, lui répondis-je, mais j'aime mieux payer le compte.

En effet il fut condamné à le payer, il montait à cinq piastres.

BALSAMO.

LA CAPITULATION DE METZ.

SCÈNE DE DÉSESPOIR DANS L'ARMÉE ET LA POPULATION.

Les zouaves surtout rongeaient leur frein sans vergogne; ils avaient, la veille, tous recueilli un morceau, une parcelle sacrée du drapeau!

Quatre officiers—des plus jeunes,—ex-enfants de troupe, s'étaient présentés chez le colonel Giraud. "Nous voulons sauver le drapeau!"

—Mes enfants, ordre du maréchal de le verser à l'arsenal.

—Non, déchirons-le et partageons-nous-en les débris!"

Ce matin, le colonel Giraud recevait un brevet de général de brigade.

Le général Giraud est le beau-frère de feu M. Troplong.

Dans tous les régiments, d'ailleurs, cet amour du drapeau avait inspiré des traits de même grandeur.

Le colonel du 84e, croyons-nous, s'était présenté chez Bazaine, qui lui refusa, une première fois, sa porte, mais qui dut cependant le recevoir.

Le colonel notifia sa résolution de ne pas rendre son drapeau.

—Il importe pourtant, répondit Bazaine, de le verser à l'arsenal.

—Jamais! moi et mon porte-drapeau, nous nous ferons tuer sous ses plis!

L'artillerie de la garde porte le sien à l'arsenal et exige qu'on le brûle séance tenante.

—Tout à l'heure! dit-on.

—Tout de suite et devant nous.

—Non! un instant! tout à l'heure.

—Alors, nous le remportons.

Et les soldats l'emportent, le déchirent, brisent la hampe, arrachent l'aigle et jettent le tout dans la *Moselle*!

Dans le camp des épaulettes, les reproches se croisent: le vieux général Viala reproche hautement à LeBeuf d'avoir préparé ces désastres.

—C'est vous qui nous avez amenés là!

—Mais les forts n'étaient pas armés, répond le maréchal.

—Eh bien, qui donc devaity pourvoir? Vous nous avez perdus, humiliés!

Ce disant, le vieux général tourna le dos au maréchal.

C'est égal! le lendemain LeBeuf allait lui serrer la main.

"Que voulez-vous?" disait M. Viala, il y revient toujours; rien n'y fait!"

Un colonel français poussant jusqu'au désespoir le ressentiment de se rendre, s'est poignardé dans la maison d'un fleuriste de la rue Fabert.

La reddition s'est effectuée de la façon la plus douloureuse.

Le prince Frédéric-Charles, devant qui défila la garde, était placé entre Magny et Montigny, mais à 300 mètres de nos hommes, qu'il semblait, par convenance, ne vouloir pas regarder.

Les soldats se jetaient en pleurant dans les bras de leurs officiers qui *tremblaient*, secoués eux-mêmes par les plus poignantes émotions. Nombre de régiments, notamment le 62e, ont crié: Vive la France! l'ennemi a salué.

Les généraux n'avaient pas jugé à propos de présenter leurs